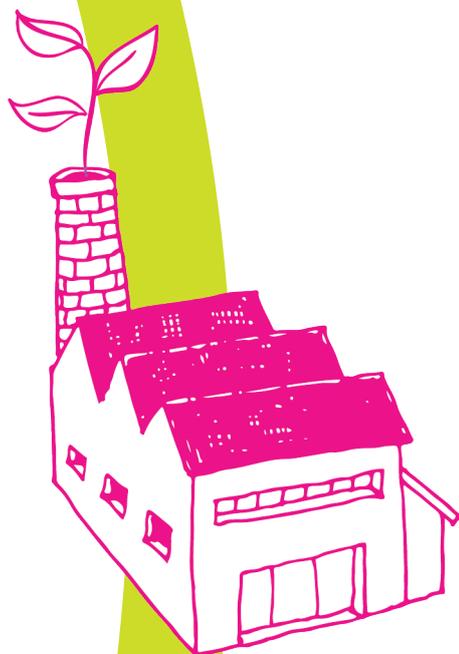


INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT: POUR DES FUTURS ALTERNATIFS EN FRANCE ET EN EUROPE



La réindustrialisation de la France et de l'Europe est impérative pour relever les défis environnementaux, pour répondre aux besoins humains, quel que soit le pays, le continent, à commencer par l'énergie, l'eau, l'habitat et la santé ainsi que les secteurs des transports et l'alimentation... afin de promouvoir la justice sociale et environnementale, partout et pour tou-tes.

Nous traversons une période charnière de notre histoire, où les enjeux environnementaux et sociaux nous poussent à repenser en profondeur notre modèle de société. Sous la double contrainte de l'urgence climatique et des failles béantes de nos systèmes actuels, les consciences s'éveillent progressivement. Parallèlement, les chocs mondiaux qui dérèglent les chaînes d'approvisionnement et menacent notre autonomie exigent impérativement une transition vers un nouveau paradigme économique, circulaire et relocalisé.

L'heure n'est définitivement plus aux demi-mesures. La nécessité d'agir sans plus tarder implique une véritable métamorphose en rupture totale avec notre modèle industriel incapable de répondre aux enjeux contemporains. C'est une refonte complète de nos processus, de nos chaînes de production qu'il nous faut entreprendre sans délai, en plaçant l'économie circulaire et la relocalisation au cœur de nos modes de vie et de production, tout en sécurisant davantage les parcours professionnels et en renforçant les droits individuels et collectifs des travailleuses et des travailleurs.

Les bouleversements liés aux dérèglements climatiques et aux transformations technologiques appellent à l'élaboration de réponses ambitieuses et adaptées pour transformer les organisa-

tions de travail, les process de production, de conception, d'études et de recherche. Les métiers, les qualifications doivent s'adapter. Sinon, comme c'est déjà le cas, le monde du travail, l'emploi, l'industrie, les services publics, la santé et nos territoires continueront à payer un lourd tribut face à ces bouleversements inéluctables.

Ces bouleversements questionnent également les conditions d'une souveraineté économique réussie, en France et en Europe, articulant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, de nouveaux droits sociaux ainsi que les moyens attribués aux organisations syndicales et leurs représentant-es, au sein des entreprises, des groupes industriels et des services publics pour que puisse s'exercer la démocratie sociale.

Cette stratégie d'adaptation et d'atténuation devra prendre en considération la reconnaissance et la valorisation des qualifications, les nouvelles technologies, l'évolution des normes, en France et en Europe, ainsi que les choix dans l'attribution des financements publics et leur nécessaire évaluation.

Quelle belle occasion de regarder le travail humain comme l'un des champs majeurs du développement humain de la préservation du vivant et non de leur mise en péril, pour repenser notre modèle de développement, afin d'être, comme à d'autres moments ou périodes de notre histoire, des bâtisseur-ses.

Car, ce n'est pas la première fois que le travail se transforme sous l'effet des évolutions techniques et technologiques. Notre époque est cependant singulière en raison de la vitesse de ces bouleversements.



Ils s'accroissent avec le recours au numérique, à l'intelligence artificielle. Comment l'appréhender ? Qui sera impacté ? Quelles normes et législations ? Autant de questions qui, si elles sont mises de côté, pourraient conduire à des situations critiques en termes d'emplois, de sécurisation professionnelle, de développement des qualifications et des compétences indispensables et déterminantes pour l'avenir des filières et de secteurs industriels.

Aussi, la transition écologique et énergétique s'impose également dans les choix stratégiques. *L'urgence à engager ces deux transitions est un réel point d'appui pour accélérer la transition industrielle, professionnelle et la réindustrialisation de notre pays.* Par exemple, dans son «rapport annuel sur l'état de la France en 2019», le **Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) préconise d'augmenter la part de l'industrie dans le PIB de 11 à 16% en 2050, afin de réduire l'empreinte carbone de 3 à 10 % en 2050.** Pour cela, il incite à limiter rapidement notre besoin d'importations de biens manufacturés en développant l'économie circulaire et l'économie de fonctionnalité, en favorisant davantage la réutilisation et la réparation des biens, en pénalisant l'obsolescence programmée des produits et en favorisant la relocalisation d'activités industrielles maîtrisées.

Les mutations technologiques dans les filières telles que l'acier, le caoutchouc, le plastique, l'électronique, l'informatique, l'automobile, le verre, le papier, le carton... indiquent déjà combien les changements peuvent être rapides et violents pour les travailleurs. Ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui ont d'ores et déjà disparu. Anticiper est donc primordial pour accompagner l'ensemble des différents acteurs d'une filière, y compris, et non à posteriori, les travailleur·ses et leurs représentant·es.

L'ensemble de ces défis nécessite de bouleverser certaines cultures, de rompre avec les choix politiques néolibéraux en France et à en Europe, lesquels constituent un véritable frein à la réindustrialisation, mais sont également mortifères pour l'avenir de la planète.

C'est dans cette conjonction de crises et d'urgences sociales, culturelles, morales, environnementales et économiques, d'un modèle à bout de souffle, que la CGT organise les Etats généraux CGT de l'industrie et de l'environnement, le 28 mai, et lance le Plan d'Actions Syndicales pour l'industrie et l'Environnement.

ANTICIPER, PROPOSER, AGIR ET LUTTER !

Pour ne plus subir ces mutations brutales, la CGT propose de les anticiper davantage, en travaillant ensemble, entre toutes nos organisations, en donnant la parole aux plus grands experts du travail que sont les travailleuses et les travailleurs.

Avec elles et eux, nous ambitionnons **la construction de projets alternatifs, de reconversion, d'innovation et de transformation de l'appareil productif, de reconquête des services publics et de l'industrie.** Mais pour nous faire entendre, nous savons que nous avons **besoin de mobilisations et de luttes interprofessionnelles, sur chaque lieu de travail, sur chaque territoire.**

Reprendre la main sur la finalité de notre travail, telle est notre ambition CGT !



PLUS D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI INDUITS PAR UNE LOCALISATION D'ACTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE EN FRANCE FAIT BAISSER LES ÉMISSIONS MONDIALES DE CO²*

* Source : A. Bourgeois, J. Montornes (2023), «Produire en France plutôt qu'à l'étranger, quelles conséquences ?», Insee Analyses, n°89.

22 PROPOSITIONS CGT

DES DROITS POUR LES SALARIÉS

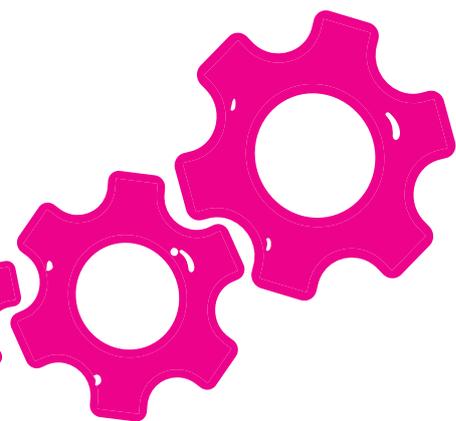
- 1 - Mettre fin à l'Europe du dumping social
- 2 - Mettre fin à l'Europe du dumping fiscal
- 3 - Mettre en place une sécurité sociale professionnelle Environnementale
- 4 - Investir de 2% de la masse salariale dans la formation professionnelle
- 5 - Des droits pour que les salarié-es soient acteur-rices de la transformation environnementale

RECONSTRUIRE LA PUISSANCE PUBLIQUE

- 6 - Mettre en place une vraie planification environnementale, environnementale et sociale
- 7 - Evaluer et conditionner les aides publiques
- 8 - Conditionner le commerce international au respect des normes sociales et environnementales
- 9 - Utiliser la commande publique comme levier de la programmation pluriannuelle de la transformation environnementale
- 10 - Rendre obligatoire l'économie circulaire et l'écoconception
- 11 - Sortir l'énergie de la spéculation et la décarboner
- 12 - La communication et les infrastructures réseaux doivent sortir du secteur marchand et être un service public au service des usager-es, de l'intérêt général
- 13 - Protéger nos entreprises stratégiques et nos fleurons industriels

INVESTIR DANS LA RÉINDUSTRIALISATION ET LA TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE

- 14 - Sortir du pacte de croissance et de stabilité
- 15 - Financer la transition environnementale et la réindustrialisation
- 16 - Démocratiser et réorienter la Banque centrale européenne
- 17 - Mettre en place un fonds d'investissement européen alimenté par la BCE
- 18 - Investir dans la recherche et les qualifications
- 19 - Développer des infrastructures de transport décarboné
- 20 - Investir pour adapter les infrastructures au réchauffement climatique
- 21 - Mettre en place un plan d'investissement pour isoler les bâtiments
- 22 - Faire de l'eau un bien commun et investir pour sécuriser notre approvisionnement en eau potable



L'implantation en France plutôt qu'à l'étranger d'un établissement manufacturier générant 1 milliard d'euros de valeur ajoutée, c'est :



+ 2 milliards d'euros de valeur ajoutée
et **5,5 milliards d'euros** de production
en tout dans l'économie française.



+ 24 400 emplois en personnes physiques.



- 740 ktCO² d'émissions de CO² dans le monde
dont 290 ktCO² pour l'empreinte carbone de la France.



Lire le détail des propositions
CGT sur www.ie.cgt.fr

PLAN D' ACTIONS SYNDICALES POUR L'INDUSTRIE ET L'ENVIRONNEMENT

Validé par les organisations du CCN, l'ambition du Plan d'Actions Syndicales pour l'Industrie et l'Environnement est d'outiller les militant-es pour favoriser l'appropriation des enjeux environnementaux et anticiper la transformation de l'appareil productif.



3 OBJECTIFS

- **Former** : Journée d'étude et formation
- **Outiller** : radar environnemental, guides, ...
- **Construire** des projets dans les entreprises et territoires

1 DÉMARCHE

Reprendre la main sur la finalité de notre travail avec toutes les organisations de la CGT (syndicats, unions départementales, fédérations) en donnant la parole aux expert-es du travail : les travailleur-ses.

UN SITE RESSOURCE : www.ei.cgt.fr



Plus d'infos auprès du pôle prospectives-territoires
prospectives.territoires@cgt.fr | 01 55 82 81 49